



## FICHE EXPERIENCES N°21

Organiser et structurer l'accueil des nouvelles populations et des entreprises

### NOM ET RAISON SOCIALE DE LA STRUCTURE RESPONSABLE :

PAYS DE PLOËRMEL - CŒUR DE BRETAGNE

### 1. INTITULE DU PROJET OU DE L'ACTION

Organiser et structurer l'accueil des nouvelles populations et des entreprises

### 2. ETAT MEMBRE

France

### 3. REGION

Bretagne

### 4. TERRITOIRE D'APPLICATION DU PROJET / ACTION

Pays

### 5. DONNEES DE CADRAGE (si connues)

Nb de communes : 54  
% - de 20 ans : 24

Nb d'habitants : 65 000  
% + de 60 ans : 27

Densité : 52  
Taux de chômage : 6,1 % (2<sup>ème</sup> tr. 2006)

### 6. OBJECTIFS DU PROJET / ACTION

Favoriser l'implantation de nouveaux habitants et entreprises en exploitant mieux le positionnement géographique du Pays,

- densifier et structurer l'offre de services collectifs de proximité,
- fédérer les acteurs du développement économique autour de nouveaux objectifs de développement et d'actions,
- expérimenter de nouvelles voies de développement et de création de richesses.

### 7. FACTEUR DECLENCHANT DU PROJET / ACTION

La Charte puis le programme d'initiative communautaire Leader+ ont constitué 2 temps forts successifs de réflexion et de mobilisation d'acteurs au cours desquels la nécessité d'agir pour améliorer et structurer l'offre de services collectifs s'est imposée. 30 années d'actions en faveur de l'emploi avaient quelque peu occulté l'apport réel d'une offre de services de qualité en matière d'attractivité du territoire. Le second facteur déclenchant est de considérer qu'une stratégie centrée sur l'accueil pouvait constituer le socle d'une solidarité interne au territoire, entre les établissements publics de coopération intercommunale. Enfin, la disparition des régimes d'aides financières favorables aux entreprises a rendu indispensable la construction d'une nouvelle offre territoriale ainsi qu'une diversification vers des secteurs économiques créateurs d'emplois à plus forte valeur ajoutée.

### 8. PUBLICS VISES

- les jeunes populations des pôles urbains voisins,
- les entreprises, en particulier dans le domaine du tertiaire et des services aux entreprises,

### 9. DESCRIPTION DU PROJET

Il s'agit d'une stratégie globale dont la labellisation récente au travers d'un Pôle d'excellence Rurale constitue l'un des éléments phares.

#### 2 objectifs structurent cette démarche du Pays et de ses partenaires :

- structurer et qualifier durablement l'accueil.
- moderniser et mutualiser les outils de l'accueil.

Les outils spécifiques de l'accueil ont été de 3 ordres :

- une organisation locale de l'accueil autour d'un réseau de "points accueil intercommunaux", d'une "charte

de l'accueil des entreprises" et de la mise en place d'une équipe technique d'expertise et d'accompagnement des entreprises (avec la participation d'un consultant spécialisé),

- **des supports documentaires** : un guide franco-anglais d'accueil à l'échelle du pays, une charte graphique spécifique "Accueil", un site Internet (en cours de refonte),
- **l'organisation ou la participation à des salons** et autres manifestations promotionnelles : à l'extérieur (PEC 2005, le salon des entrepreneurs 2006, le CFIA 2006 avec la présence physique des partenaires et la réalisation de supports promotionnels communs), localement (Les Rencontres Multimédia de Brocéliande avec notamment l'organisation d'un concours de la création d'entreprises multimédia),

Point d'orgue de cette démarche, le programme d'actions du Pôle d'Excellence Rurale a permis de sceller la priorité collectivement donnée à la solidarité territoriale entre les secteurs géographiquement les plus favorisés du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne et ceux qui le sont moins, autour d'une notion de "spécialisation" de l'accueil :

- dans les territoires des Communautés de Communes de Josselin, du Porhoët et de Mauron en Brocéliande, les initiatives soutenues dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale visent à favoriser l'implantation des populations,
- dans le territoire de la Communauté de communes de Ploërmel, l'effort du Pôle d'Excellence Rurale est concentré sur les nouvelles entreprises et les emplois.

S'agissant des projets de Josselin, du Porhoët et de Mauron, Ceux-ci renvoient tous les trois à la même logique : l'objectif est de densifier et structurer l'offre de services à la population par la création de locaux qui permettront de réunir sur un même lieu tout un ensemble de services de proximité. Les trois projets s'inscrivent ainsi dans une même logique de "rééquilibrage" démographique en faveur des territoires qui profitent le moins de l'afflux naturel de nouvelles populations.

Dans l'esprit des préconisations du rapport Durieu, l'objectif est d'améliorer l'accès aux services par le grand public en milieu rural. Cela a consisté à proposer un regroupement physique des services au sein de trois "Pôles Intercommunaux de Services" en vue de créer de véritables pôles d'attractivité pour les populations.

En fonction des spécificités locales de chacun des territoires communautaires concernés, les projets vont intégrer :

- un espace "Entreprise et Emploi" : Service "Economie et Tourisme" de la Communauté de communes, bureaux de permanences pour la Maison de l'Emploi, la Mission Locale, l'ANPE, et des bureaux temporaires d'hébergement des entreprises,
- un espace "Santé et services aux personnes" : Relais Assistantes Maternelles, Relais Gérontologique,
- un espace "Services Administratifs et financiers" : Service "Transport Scolaire", Service "Habitat - L
- un espace "Environnement et Développement Durable" : Service "Assainissement Non Collectif" et Eau potable, Service "Tri sélectif", Point Accueil Intercommunal "Nouveaux Arrivants",
- un espace "Cadre de vie et Jeunesse" : Service "Jeunesse", centre multimédia qui s'appuie sur la double labellisation Cyberbase (Caisse des Dépôts et Consignations) et Cybercommune (Conseil Régional de Bretagne), service "loisirs et jeunesse".

Plus classique dans ses termes, le projet de la Communauté de communes de Ploërmel n'en reste pas moins innovant pour un territoire rural. Il s'agit de la création d'une plate forme de création d'entreprises et de transfert technologique sur un site raccordé au réseau Internet à Très Haut Débit. Ce projet se concrétisera par l'acquisition et l'aménagement de deux ensembles immobiliers et vise à créer une offre immobilière dédiée à des activités tertiaires. D'une certaine manière, ce projet consacre la volonté de mutation économique du territoire exprimée par les responsables politiques et économiques en donnant une impulsion forte en direction d'activités (et donc d'emplois) largement sous représentées dans l'économie locale. L'originalité de cette initiative et de ce projet immobilier est qu'ils s'appuient sur une organisation humaine associant de multiples compétences et dédiée à l'accompagnement des entreprises.

## 10. METHODE ET STRATEGIE

Depuis la réactualisation de la Charte de Développement du Pays en 2005, l'accueil des populations et des entreprises constitue l'un des piliers de la stratégie du Pays.

La méthode mise en œuvre se veut avant tout pragmatique et évolutive. En effet, la situation de départ en ce qui concerne les flux de populations à totalement changé depuis l'établissement de la Charte en 2002. A la lecture des résultats du recensement général de la population de 1999, plusieurs constats ont été effectués :

- au cours des années 90, la population générale a stagné et vieilli,
- tandis que certaines communes croissent, d'autres, notamment celles situées au Nord Ouest du territoire, voient leur population baisser, ce phénomène marquant le risque d'un développement à 2 vitesses.

Depuis 2002, le Pays a constaté un flux important de population (estimation : + 8 à 10 %). Si cela légitime le travail effectué pour la structuration et la diversification des services, ceci génère maintenant une forte pression sur les capacités d'accueil des services collectifs ainsi que sur le foncier. Sur ce second point, le Pays est porteur d'un diagnostic agricole partagé destiné à analyser, dans une démarche prospective les potentialités de développement d'un habitat respectueux des activités et des pratiques agricoles.

**11. PRECISEZ LE NOMBRE ET LE TYPE DE STRUCTURES ET / OU PARTENAIRES ASSOCIES OU IMPLIQUÉS (DANS LE CAS OÙ IL Y EN AURAIT PLUSIEURS)**

DÉNOMINATION	(*) TYPE DE STRUCTURE
Conseil Régional de Bretagne	B5
Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan	B8
Entreprises locales	A2
Département du Morbihan	B4
Etablissements Publics de Coopération Intercommunale	B2
Chambres Consulaires	B8
Associations	A4

**12. COUT TOTAL DU PROJET ET FINANCEMENTS MIS EN ŒUVRE (BUDGET)**

Le coût global du Pôle d'Excellence Rurale est évalué à 4,6 M€. L'Etat apporte 921 000 €. La contribution de la Région Bretagne est de 761 000 € et celle du Conseil Général du Morbihan est de 772 000 €. La CAF du Morbihan finance pour environ 180 000 € les espaces qui correspondent à ses missions. Le solde, soit 1 966 000 € sera l'autofinancement des différents maîtres d'ouvrages locaux.

**13. EN QUOI, SELON VOUS, CETTE ACTION OU CE PROJET EST-IL INNOVANT OU SPECIFIQUE ?**

Le Pôle d'Excellence Rurale est original car il structure et consolide la solidarité entre les 6 communautés de communes du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne. La démarche d'accueil qu'il concrétise a par ailleurs permis de "réinterroger" complètement le développement du territoire et est aujourd'hui à l'origine de nouveaux questionnements. A titre d'exemple, le Pays est actuellement porteur d'un diagnostic agricole partagé, mené à l'échelle du territoire, destiné à analyser, dans une démarche prospective, les potentialités de développement d'un habitat respectueux des activités et des pratiques agricoles. Les Communautés de communes seront financièrement partenaires de ce diagnostic.

**14. DÉCRIVEZ LES RÉSULTATS OBTENUS (ASPECTS QUANTITATIFS ET QUALITATIFS)**

D'un point de vue quantitatif, il serait sans doute présomptueux de considérer que la démarche d'accueil entreprise par le Pays est à elle seule à l'origine du retournement sans précédent de l'évolution démographique. Les 5 000 habitants supplémentaires qui se sont installés depuis 1999 ne sont pas venus parce qu'il y avait une politique spécifiquement menée vers l'accueil. Cependant, cette évolution démographique montre que les choix ont été effectués en cohérence avec leur époque. Les nombreux services créés (en faveur de la petite enfance, des personnes âgées ou handicapées, ou bien encore dans les domaines de l'accès à la connaissance, de la culture, des loisirs sportifs, ...) ont permis au territoire de construire une véritable offre attractive.

A titre d'exemple, un seul Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM) existait en 2003. Ce Relais "desservait" 25 % de la population sur 15 communes. A ce jour, les RPAM concernent plus de 90 % de la population sur près de 50 communes (sur les 54 que comptent le Pays).

S'agissant de la prise en charge des enfants atteints d'un handicap mental, le service compétent disposait, en 2002, de moyens limités d'une capacité de 5 places. Ces moyens ont été fortement accrus et permettent de suivre 30 enfants aujourd'hui.

Dans de nombreux autres services ont connus une évolution similaire. La mise en place de quatre Points Accueils Intercommunaux permet maintenant à tous les nouveaux arrivants de connaître l'existence de ces services.

### 15. DECRIVEZ LES EFFETS INDUITS (sur le projet de développement local, sur les populations locales, sur les partenaires, sur l'image du territoire en interne et à l'extérieur...)

Comme il est indiqué plus haut, la stratégie de l'accueil a conduit les acteurs politiques et socio-économiques de totalement "réinterroger" le développement du territoire ; elle est aujourd'hui à l'origine de nouveaux questionnements territoriaux.

Les partenaires publics et privés impliqués dans cette stratégie soit à travers la maîtrise d'ouvrage des opérations, soit par le biais de leur présence au sein du Conseil de Développement ou du comité de programmation Leader+ sont conscients des enjeux et des progrès réalisés. A travers ces participations, la connaissance interne et l'image du territoire qui en résulte a considérablement évoluée. Du point de vue de l'extérieur, le Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne est reconnu (la labellisation du Pôle d'Excellence Rurale en est l'expression) comme un des territoires fortement impliqué dans une stratégie d'accueil. A ce titre, il est régulièrement sollicité pour apporter son témoignage dans les réseaux de développement local. Un dossier à paraître prochainement dans le magazine national "Village" contribuera également à exporter le travail effectué.

### 16. LES PROBLEMES RENCONTRES ET LES SOLUTIONS TROUVEES

La principale difficulté aura été de parvenir, au démarrage, à mobiliser les acteurs institutionnels et associatifs locaux sur un thème a priori très abstrait. Une bonne dose de pragmatisme et de patience a permis, au bout de 2 ans seulement, de convaincre la plupart des partenaires du bien fondé de la démarche choisie.

### 17. QUELS ONT ETE LES FACTEURS DETERMINANTS DU PROJET (PARTENARIAT ? DEMARCHE ? OUTILS ...) ?

Le volontarisme et le consensus des leaders politiques et socio-économiques sur les enjeux de l'accueil et la nécessité d'y porter un regard particulier ont été les premiers des moteurs de la greffe et de la réussite de la stratégie engagée. Au-delà, la concertation locale très large et les échanges d'expériences (via les réseaux régionaux et nationaux) ont progressivement permis d'affiner l'analyse et la stratégie de départ.

### 18. PERSPECTIVES (ABANDON, RECONDUCTION, EVOLUTION...)

Pour les années à venir, l'accueil va très certainement rester l'un des vecteurs forts de la démarche globale du Pays. Son inscription dans la Charte de développement y contribue. Toutefois, une inflexion probable sera donnée afin de faire mieux correspondre cette démarche de projets avec les impératifs d'un développement plus durable.

Contact : Maurice MELOIS, Président -  
Emmanuel MARTIN, Directeur  
Email : [e.martin@paysdeploermel-coeurdebretagne.fr](mailto:e.martin@paysdeploermel-coeurdebretagne.fr)  
Site Internet : [www.paysdeploermel-coeurdebretagne.fr](http://www.paysdeploermel-coeurdebretagne.fr)